

Bulletin sociodémographique

Volume 29, numéro 3 | Septembre 2025

Les mariages au Québec en 2024

Anne Binette Charbonneau et Elorri Jorajuria

Le nombre de mariages célébrés au Québec en 2024 a été comparable à celui de l'année précédente. De même, les préférences en ce qui concerne les catégories de célébrants sont relativement stables : les ministres du culte continuent d'officialiser le plus grand nombre de mariages, mais ils sont suivis de près par les célébrants désignés. Quant à la propension à se marier, elle demeure très faible au Québec, mais l'âge moyen au premier mariage a connu une légère diminution en 2024, chez les hommes comme chez les femmes. Enfin, un bref coup d'œil sur l'évolution des mariages entre personnes de même genre depuis leur autorisation en 2004 permet de constater que le nombre enregistré en 2024 est le plus élevé des vingt dernières années et que les mariages de couples féminins sont plus nombreux que ceux de couples masculins depuis quelques années.

Le présent bulletin accompagne les données provisoires sur les mariages et la nuptialité au Québec en 2024 diffusées par l'Institut de la statistique du Québec.

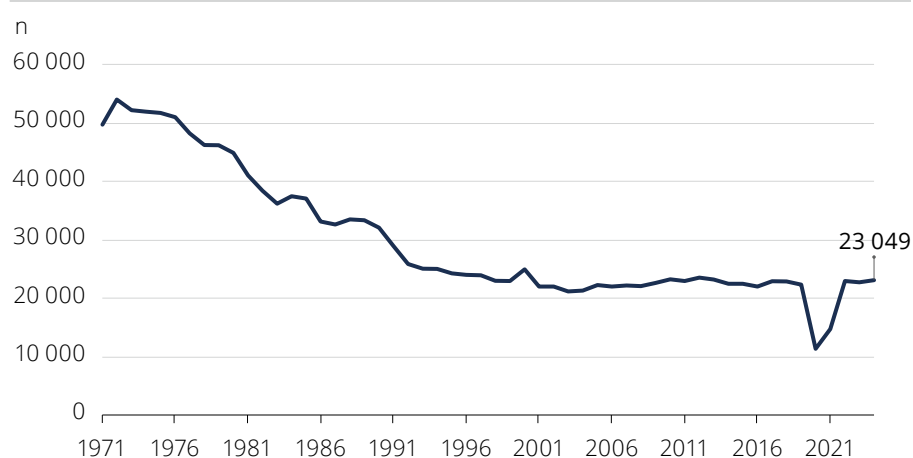
Un nombre de mariages qui fluctue peu

Selon les données provisoires, 23 049 mariages ont été célébrés au Québec en 2024, un nombre à peine plus élevé qu'en 2023 (22 711). Cette relative stabilité s'inscrit dans la tendance observée depuis le début des années 2000, selon laquelle le nombre annuel de mariages fluctue généralement entre 22 000 et 23 500 (**figure 1** et **tableau 1** à la fin du document). Dans le contexte pandémique, ce nombre a chuté en 2020 (11 326) et est demeuré bas en 2021 (14 708), mais il est revenu à son niveau prépandémique en 2022. On aurait pu s'attendre à une augmentation plus importante en 2022, voire en 2023, s'il y avait eu un rattrapage complet des mariages qui n'ont pas eu lieu en 2020 et en 2021, dont le nombre se serait ajouté aux célébrations annuelles habituellement attendues. Or, le retour au niveau prépandémique suggère que s'il y a eu rattrapage, celui-ci a été partiel, ou que moins de nouveaux projets de mariage se sont concrétisés.

Le nombre de mariages au Québec a atteint un sommet au début des années 1970, avec plus de 50 000 célébrations annuellement,

avant de diminuer de plus de moitié durant les trois décennies suivantes, puis de se stabiliser à partir du début des années 2000.

Figure 1
Nombre de mariages, Québec, 1971-2024



Note : Les mariages de couples de même genre sont inclus depuis 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Vingt ans depuis la légalisation des mariages pour tous au Québec

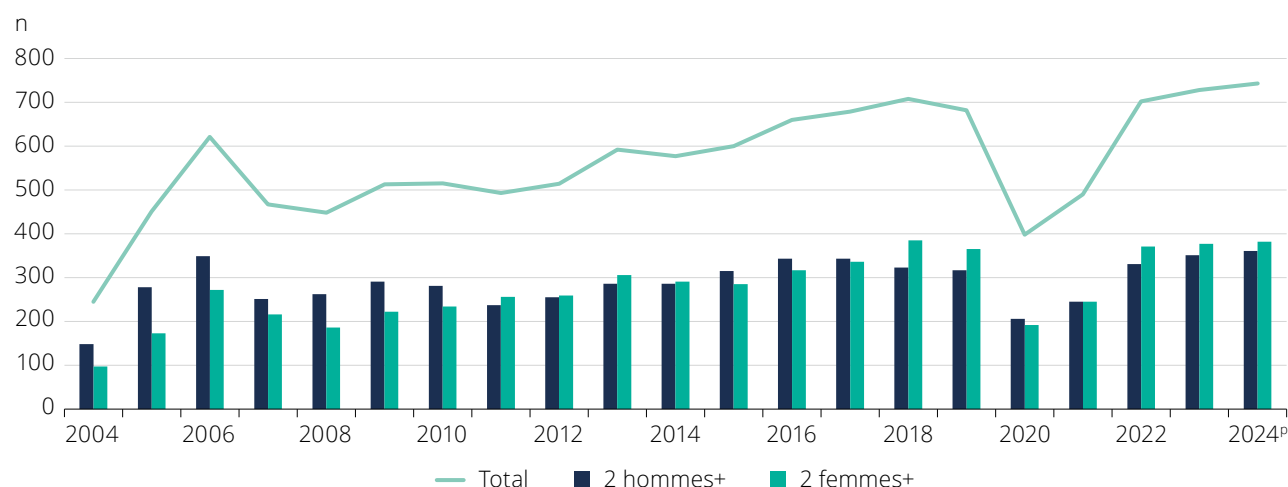
Les mariages entre deux hommes ou entre deux femmes ont été autorisés au Québec le 19 mars 2004. Au Canada, seules les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avaient alors déjà légiféré en ce sens (juin et juillet 2003). Au total, neuf provinces et territoires autorisaient les couples de même sexe à se marier lorsque ce droit a été reconnu pour l'ensemble du pays par une loi fédérale en juillet 2005. Soulignons que l'on parlera ci-après de mariages de couples de même genre, puisque les données québécoises sont compilées selon ce concept depuis 2022 (voir l'encadré « Données sur les mariages »).

Le nombre de mariages de couples de même genre célébrés en 2024 sur le territoire québécois est estimé à 743. Ce nombre est le plus important enregistré au cours des vingt dernières années (**figure 2** et **tableau 1** à la fin du document). En 2004, année des premiers mariages entre personnes de même genre au Québec, 245 couples ont profité de la nouvelle législation pour se marier. Ce nombre s'est ensuite accru pour atteindre 621 en 2006. Il a par la suite connu un creux, autour de 450, avant de se stabiliser durant quelques années à environ 500 mariages annuellement. Depuis 2013, le nombre de mariages de couples de même genre affiche une tendance générale à la hausse (les nombres particulièrement faibles de 2020 et de 2021 sont circonstanciels et s'expliquent par le contexte pandémique). Quant à la part des mariages de couples de même genre parmi l'ensemble des mariages, elle est demeurée plutôt stable au cours des dernières années, autour de 3 %.

Parmi les couples de même genre qui se sont mariés en 2024, on dénombre légèrement plus de mariages entre femmes (382) que de mariages entre hommes (361). Cette situation s'observe de manière générale depuis 2018, tandis que les couples masculins étaient globalement plus nombreux que les couples féminins durant les premières années.

Figure 2

Nombre de mariages de couples de même genre, Québec, 2004-2024



Notes : Les mariages de couples de même genre sont permis depuis le 19 mars 2004.

Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec.

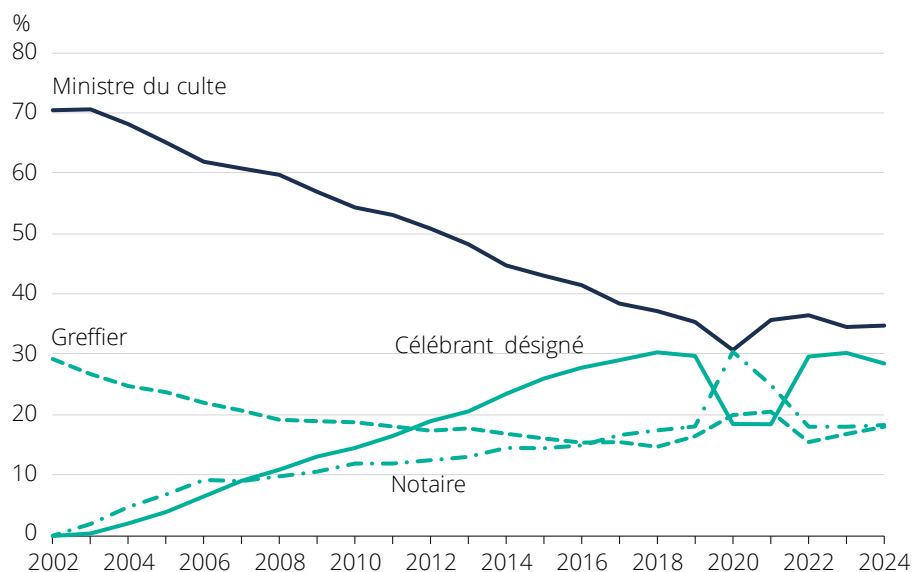
Catégories de célébrants : les ministres du culte restent les plus sollicités, suivis de près par les célébrants désignés

Un couple qui désire se marier a le choix entre différents types de célébrants. Dans les années récentes, les préférences à cet égard ont connu peu de fluctuations notables, mise à part la brève période de bouleversement engendrée par la pandémie. En 2024, les ministres du culte, associés à des célébrations religieuses, ont été choisis le plus fréquemment pour officialiser les mariages, soit pour 35 % de ceux-ci (**figure 3**). Les célébrants désignés, qui peuvent être choisis notamment parmi les proches, suivent de près avec 29 %. Les notaires et les greffiers ont, quant à eux, célébré une même proportion de mariages, soit 18 % dans les deux cas.

Au cours des dernières décennies, la popularité des ministres du culte a diminué de manière marquée. L'autorisation des mariages célébrés civilement au Québec à la fin des années 1960 a entraîné une première baisse, puis une seconde s'est amorcée en 2002 avec l'habilitation de nouvelles catégories de célébrants (voir l'encadré sur les types de célébrants au fil du temps). Les célébrants désignés ont rapidement gagné en popularité à partir de 2002, avant de se stabiliser dans les dernières années. Cette catégorie s'est ainsi hissée au deuxième rang des types de célébrants, devançant les greffiers et les notaires. La proportion des mariages contractés devant des notaires a aussi progressé depuis 2002, quoique de façon moins marquée. À l'inverse, les greffiers ont vu leur proportion diminuer.

Figure 3

Mariages selon la catégorie du célébrant, Québec, 2002-2024



Notes : Les mariages de couples de même genre sont inclus depuis 2004.

Données détaillées selon le genre (couples de genre différent ou de même genre) disponibles sur le [site Web](#).

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les types de célébrants au fil du temps

En 1969, la *Loi sur le mariage civil* est entrée en vigueur au Québec. Il a dès lors été possible pour des greffières et greffiers ou pour des greffières et greffiers adjoints de la Cour supérieure (appelés *protonotaires* avant 1994) d'officialiser des mariages célébrés civilement. Cette autorisation a entraîné une baisse de la part des mariages célébrés par des ministres du culte¹, qui s'est stabilisée autour de 70 % durant les années 1990, avant de connaître une seconde période de diminution avec l'habilitation de nouveaux types de célébrants civils en 2002. En plus des greffiers, on trouve désormais des notaires et des célébrants désignés, soit des personnes ayant été autorisées par le Directeur de l'état civil² (appelés *personnes désignées* avant 2022). Parmi les personnes qui peuvent être désignées, on trouve non seulement des mairesses et maires, des membres de conseils (municipaux ou d'arrondissements) ou des fonctionnaires municipaux, mais aussi des personnes dites « célébrants d'un jour » (comme des amis et amies ou des membres de la famille).

1. Les ministres du culte peuvent être de toutes confessions confondues, mais doivent être affiliés à l'une des sociétés religieuses reconnues par le Directeur de l'état civil du Québec. La liste des sociétés religieuses pour lesquelles au moins un célébrant est actif est disponible sur le [site Web](#) du Directeur de l'état civil.

2. Avant le 1^{er} janvier 2018, le traitement des demandes d'autorisation pour célébrer un mariage relevait du ministre de la Justice du Québec.

Un peu plus de la moitié des mariages ont été célébrés entre juin et septembre

Plus de mariages sont enregistrés un samedi que tout autre jour de la semaine. Toutefois, la popularité de cette journée s'affaiblit depuis quelques années, principalement au profit des jours de semaine. Alors que la proportion des mariages célébrés un samedi s'était généralement maintenue entre 78 % et 80 % de 2004 à 2012, elle s'établit à 65 % en 2024 (données non illustrées). Par ailleurs, 57 % des mariages ont eu lieu durant les mois de juin à septembre, période de haute saison des mariages au Québec. Si l'on regarde plus en détail le choix de la date, 4 couples sur 10 s'étant mariés en 2024 l'ont fait un samedi entre juin et septembre. Le samedi 24 août a été la journée la plus populaire, avec 742 mariages. Les trois autres dates les plus populaires, soit les samedis 17 août, 31 août et 7 septembre, ont enregistré chacune environ 650 mariages. Il semblerait que la répétition de chiffres dans la date (24-08-24) ait un effet attrayant pour les couples lorsqu'il s'agit d'un samedi, car



Samantha Gales / Unsplash

il est rare que la journée la plus populaire se distingue de manière marquée des suivantes. Ce phénomène avait également été observé le samedi 7 juillet 2007 (07-07-07)

et le samedi 18 août 2018 (18-08-18), mais avec des écarts nettement plus importants par rapport aux autres dates qu'en 2024.

Données sur les mariages

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques du Québec, tenu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le fichier est établi en fonction du lieu de célébration et non du lieu de résidence du couple. Ainsi, les statistiques présentent les mariages célébrés au Québec, que les couples y résident ou non. À l'inverse, les données sur les Québécoises et Québécois se mariant ailleurs qu'au Québec ne sont pas disponibles.

Depuis juin 2022, l'information sur le *genre* des personnes qui se marient est recueillie dans le bulletin de mariage en trois modalités : masculin, féminin et non binaire. Avant ce changement, il était plutôt question du sexe de celles-ci. Le genre réfère à l'identité personnelle et sociale d'une personne en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Étant donné que la taille de la population non binaire est petite et pour des raisons de confidentialité, les personnes non binaires ont été réparties aléatoirement dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +. La catégorie « Hommes+ » comprend ainsi les hommes et certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires. La diffusion de données compilées selon le genre dans une série de données auparavant compilées selon le sexe n'a qu'une incidence minime sur la comparabilité dans le temps, en raison de la petite taille des populations non binaires. Par ailleurs, il est probable que pour certaines personnes, l'information sur le sexe dont nous disposions auparavant correspondait plutôt à leur genre¹.

Dans le présent document, les données sur les mariages de l'année 2024 sont provisoires. Les données provisoires d'une année donnée sont produites quelques mois après la fin de l'année. Elles sont basées sur les enregistrements déjà présents au fichier et ne sont pas ajustées pour tenir compte des bulletins de mariage qui pourraient être transmis tardivement. Toutefois, on remarque généralement très peu d'écart entre les données provisoires et les données définitives. En cours d'année, [des estimations des nombres mensuels de mariages sont diffusées](#). La première estimation d'un mois donné est disponible deux mois après la fin de ce mois. Les données définitives – complètes et validées – sont habituellement disponibles entre 15 mois et 24 mois après la fin d'une année.

1. Pour plus d'information au sujet de la diversité de genre, il est possible de consulter la page méthodologique sur [la prise en compte du genre à l'ISQ](#), ou les documents de références de Statistique Canada sur le genre du [Recensement de la population de 2021](#).

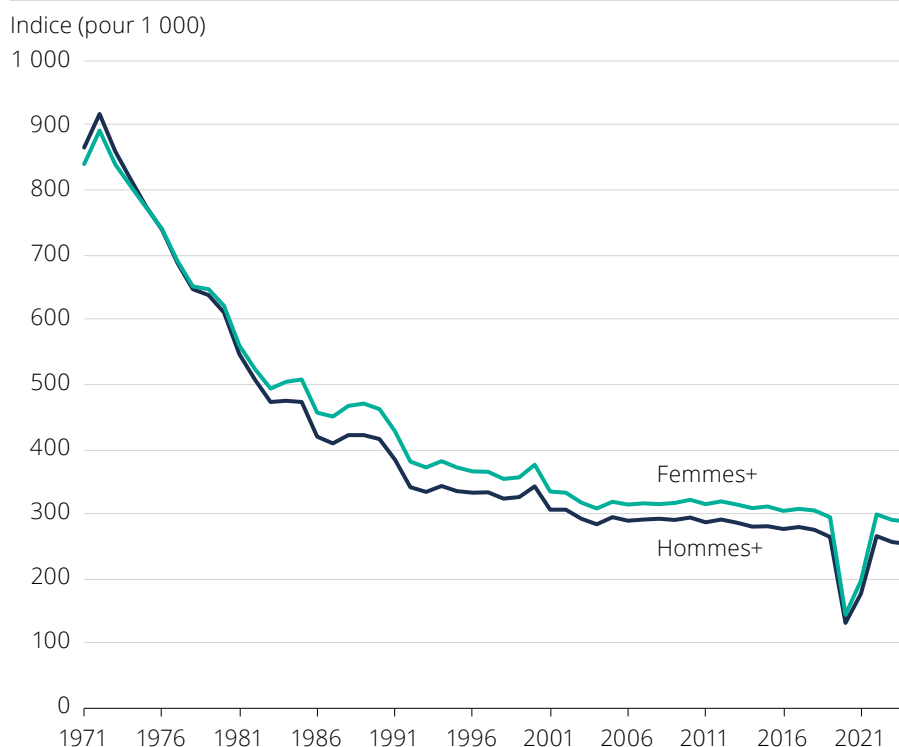
La nuptialité demeure très faible

L'évolution de la propension des célibataires à se marier pour une première fois peut se résumer à l'aide de l'indice synthétique de primonuptialité (pour plus d'information sur l'indice, voir l'encadré « Les mesures de la primonuptialité »). En 2024, cet indice est de 254 pour mille chez les hommes et de 289 pour mille chez les femmes (figure 4). Ces indices sont très bas ; ils signifient que si les taux de nuptialité demeuraient constants au niveau de 2024, seulement 25 % des hommes et 29 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50^e anniversaire. Les indices de 2024 sont semblables à ceux de 2023, mais s'inscrivent dans une légère tendance à la baisse depuis quelques années. Soulignons que le creux des indices en 2020 et en 2021 reflète le contexte exceptionnel de la crise sanitaire. Entre 2001 et 2012, les indices de primonuptialité avaient plutôt connu une période de relative stabilité, autour de 29 % pour les hommes et de 32 % pour les femmes.

Le portrait de la nuptialité au Québec a radicalement changé comparativement à ce qui s'observait au début des années 1970, où les indices avoisinaient 900 pour mille, c'est-à-dire que 90 % des hommes et des femmes se mariaient. C'est au cours des décennies 1970 et 1980 que la chute de la nuptialité a été la plus marquée.

Figure 4

Indice synthétique de primonuptialité selon le genre, Québec, 1971-2024



Notes : Les mariages de couples de même genre sont inclus depuis 2004.

Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les mesures de la primonuptialité

Les taux de primonuptialité par âge mesurent la propension des personnes d'un âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile. Les taux sont calculés en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires (jamais mariés légalement) d'un âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes de cet âge.

Les indices synthétiques de primonuptialité sont calculés en additionnant les taux de primonuptialité de 16 à 49 ans. Ils indiquent la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient au moins une fois avant leur 50^e anniversaire si les taux de primonuptialité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

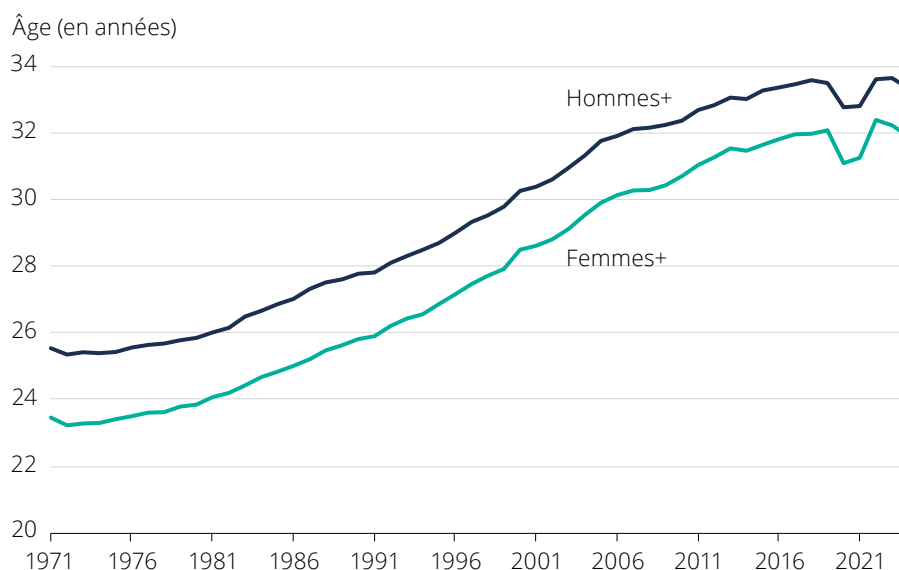
L'âge moyen au premier mariage baisse légèrement chez les hommes et chez les femmes

En 2024, l'âge moyen au premier mariage a connu un recul, pour s'établir à 33,4 ans chez les hommes et à 31,9 ans chez les femmes, soit une diminution respective de 3,6 et 3,9 mois (**figure 5**). Il s'agit d'une des rares fois où une diminution est observée simultanément chez les hommes et chez les femmes depuis le début des années 1970, alors que la tendance générale est plutôt au report du mariage à des âges de plus en plus élevés.

Malgré le recul de 2024, le mariage demeure nettement plus tardif que par le passé. Par rapport à 1971, l'âge moyen au premier mariage a augmenté de 7,8 ans chez les hommes et de 8,4 ans chez les femmes. Par ailleurs, les femmes continuent de se marier un peu plus tôt que les hommes, mais comme l'augmentation de l'âge moyen a été un peu plus importante chez celles-ci au cours des dernières décennies, l'écart entre l'âge moyen des hommes et celui des femmes a légèrement diminué : il est de 1,4 an en 2024, comparativement à 2,1 ans en 1971.

Figure 5

Âge moyen au premier mariage selon le genre, Québec, 1971-2024



Notes : Les mariages de couples de même genre sont inclus depuis 2004.

Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec.

L'union civile : tout juste une centaine de couples ont choisi ce type d'union

En plus des données sur les mariages, l'ISQ compile des données sur les unions civiles. L'union civile, créée au Québec en juin 2002, est un acte solennel qui ne doit pas être confondu avec l'union libre (ou union de fait)¹. La portée juridique de l'union civile est équivalente à celle du mariage, puisque les droits et obligations qui découlent de ces deux types d'unions officielles sont les mêmes. Initialement, l'union civile se distinguait toutefois du mariage en étant ouverte aux couples de même sexe. Cette distinction n'existe plus depuis 2004, mais des différences demeurent en ce qui concerne l'âge minimal requis, la validité à l'extérieur du Québec et le processus de dissolution.

Très peu de couples choisissent de s'unir civilement. Selon les données provisoires de 2024, 105 unions civiles ont été enregistrées (**tableau 1** à la fin du document), soit à peine 0,5 % de l'ensemble des unions conjugales officielles de l'année (somme des mariages et des unions civiles). Il s'agit de 95 unions civiles de couples de genre² différent et de 10 unions de couples de même genre. Ce nombre est le plus faible enregistré depuis la création de l'union civile. En comparaison, le nombre le plus important a été de 342 en 2003, première année complète où ce type d'union a été possible. Cette année-là, les unions de couples de même genre (274) étaient majoritaires. L'autorisation des mariages de couples de même genre l'année suivante explique la réduction observée ultérieurement. De 2006 à 2019, le nombre d'unions civiles a été plutôt stable ; il a fluctué entre 200 et 300. Le contexte pandémique a fait chuter leur nombre de près de moitié en 2020, une chute d'ampleur comparable à celle qu'ont connus les mariages. Toutefois, alors que les mariages ont retrouvé les niveaux prépandémiques, les unions civiles demeurent moins nombreuses qu'elles ne l'étaient avant la crise sanitaire.

1. Pour plus d'information sur l'union civile, il est possible de consulter [le site Web](#) du Directeur de l'état civil.

2. Le terme *genre* est utilisé à des fins d'harmonisation puisque depuis 2022 les données sont compilées selon le genre des personnes qui se marient. Pour plus d'information, voir l'encadré « Données sur les mariages ».

Dispersion des mariages au cours de la vie

Les changements relatifs à la proportion de personnes célibataires qui se marient au Québec et à l'âge auquel elles le font apparaissent clairement à la **figure 6**. Chez les hommes comme chez les femmes, la diminution des taux de primumptialité chez les moins de 30 ans est marquée entre 1975 et 2024. Au contraire, les taux au-delà de cet âge affichent une légère hausse, indiquant un certain rattrapage des mariages à des âges plus avancés. Ce rattrapage est toutefois nettement insuffisant pour compenser les mariages qui n'ont plus lieu chez les plus jeunes, d'où une nuptialité totale qui reste faible. Notons également que la hausse des taux chez les plus de 30 ans semble s'être stabilisée au cours des deux dernières décennies.

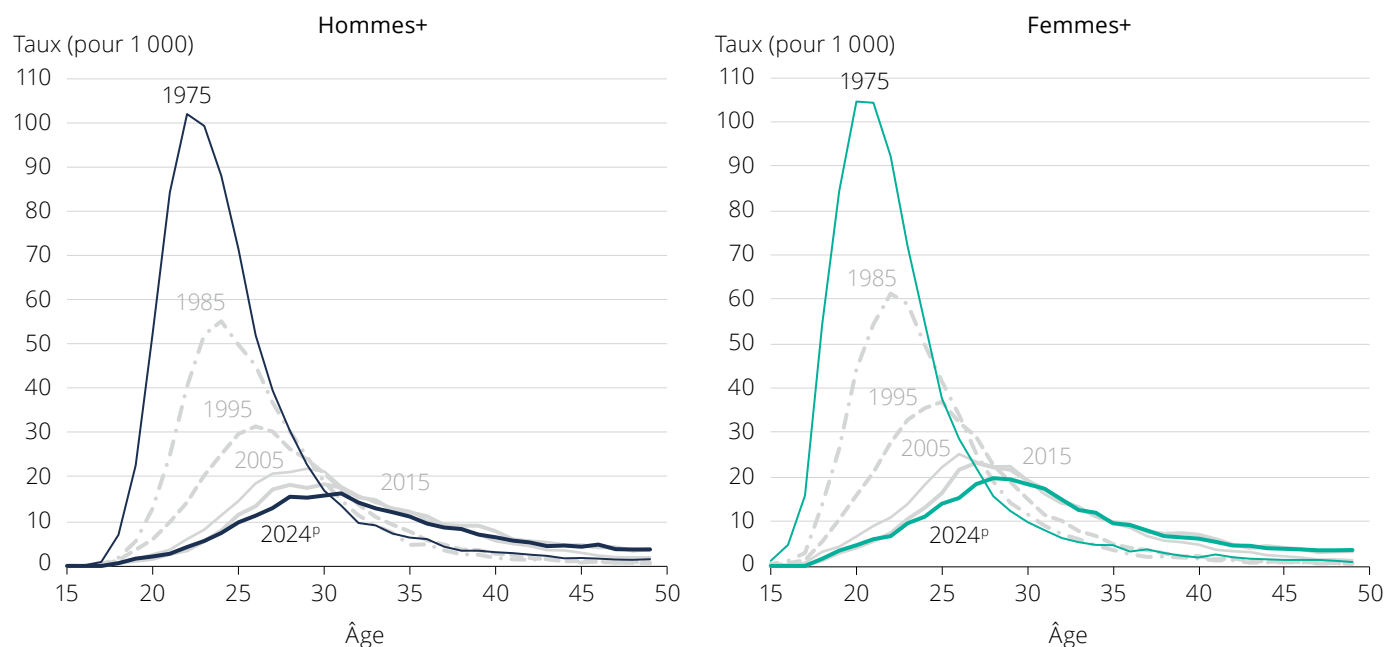
En 2024, c'est à 31 ans que les premiers mariages chez les hommes ont été les plus fréquents, avec un taux de primumptialité de 16 pour mille. Chez les femmes, c'est à 28 ans que les taux culminent, à 20 pour mille. Le contraste est marqué avec la situation observée en 1975. À cette époque, on se mariait plus tôt et nettement plus fréquemment : les taux de primumptialité atteignaient un sommet de 102 pour mille chez les hommes de 22 ans et de 105 pour mille chez les femmes de 20 et 21 ans.

Le mariage, lorsqu'il a lieu, survient maintenant à différentes étapes de la vie d'un couple et la nuptialité ne se concentre plus au début de l'âge adulte. En 1975, plus de la moitié de la primumptialité avait lieu entre

21 et 25 ans chez les hommes et entre 19 et 23 ans chez les femmes. En 2024, les cinq années d'âge où la primumptialité est la plus élevée (de 28 à 32 ans chez les hommes et de 27 à 31 ans chez les femmes) ne contribue plus qu'à un peu moins du tiers de la nuptialité. Cette déconcentration de la nuptialité est l'une des manifestations du changement de statut et de fonction du mariage, qui n'est plus un préalable au début de la vie à deux et à la venue des enfants. Soulignons que 12 % des personnes célibataires qui se sont mariées pour la première fois en 2024 étaient âgées de 50 ans et plus (données non illustrées).

Figure 6

Taux de primumptialité selon l'âge et le genre, Québec, 1975, 1985, 1995, 2005, 2015 et 2024



Notes : Les mariages de couples de même genre sont inclus dans les données de 2005, 2015 et 2024.

Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Mariages et unions civiles selon le genre des couples, Québec, 2002-2024

Année	Mariages ¹					Unions civiles ²				
	Genre différent	Même genre			Total	Genre différent	Même genre			Total
		2 hommes+	2 femmes+	Total			2 hommes+	2 femmes+	Total	
n										
2002	21 986	...	...	...	21 986	10	87	69	156	166
2003	21 145	...	...	...	21 145	68	140	134	274	342
2004	21 034	148	97	245	21 279	100	48	31	79	179
2005	21 793	278	173	451	22 244	113	35	24	59	172
2006	21 335	349	272	621	21 956	163	34	19	53	216
2007	21 680	251	216	467	22 147	198	26	17	43	241
2008	21 605	262	186	448	22 053	201	44	25	69	270
2009	22 075	291	222	513	22 588	185	28	26	54	239
2010	22 684	281	234	515	23 199	225	36	19	55	280
2011	22 410	237	256	493	22 903	181	32	27	59	240
2012	22 990	255	259	514	23 504	229	33	26	59	288
2013	22 589	286	306	592	23 181	240	27	23	50	290
2014	21 852	286	291	577	22 429	203	17	20	37	240
2015	21 841	315	285	600	22 441	191	22	15	37	228
2016	21 298	343	317	660	21 958	197	13	13	26	223
2017	22 204	343	336	679	22 883	180	22	17	39	219
2018	22 133	323	385	708	22 841	202	17	18	35	237
2019	21 602	317	365	682	22 284	174	20	13	33	207
2020	10 928	206	192	398	11 326	100	12	7	19	119
2021	14 218	245	245	490	14 708	104	8	5	13	117
2022	22 206	331	371	702	22 908	103	11	8	19	122
2023	21 983	351	377	728	22 711	94	8	6	14	108
2024 ^p	22 306	361	382	743	23 049	95	7	3	10	105

1. Les mariages de couples de même genre sont permis depuis le 19 mars 2004.

2. L'union civile a été instituée en juin 2002.

Note : Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Pour en savoir plus

De nombreuses données portant sur les [mariages et la nuptialité](#) au Québec sont disponibles sur le site Web de l'ISQ. En plus des données présentées dans ce document, on y trouve notamment des données sur l'âge des personnes, leur état matrimonial, leur lieu de naissance, etc. On y trouve également des données à plus petite échelle géographique.

Vient de paraître

Bulletin sociodémographique, vol. 29, n° 2 Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, mise à jour 2025	Juillet 2025
Le bilan démographique du Québec. Édition 2025	Mai 2025
Bulletin sociodémographique, vol. 29, n° 1 La migration interrégionale au Québec en 2023-2024 : une stabilisation des échanges migratoires après le ressac postpandémique	Janvier 2025
Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024	Janvier 2025

À paraître

Perspectives démographiques des MRC du Québec, mise à jour 2025	Automne 2025
Perspectives démographiques des municipalités du Québec, mise à jour 2025	Automne 2025
Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2025	Janvier 2026
La migration interrégionale au Québec en 2024-2025	Janvier 2026

Notice bibliographique suggérée

BINETTE CHARBONNEAU, Anne et Elorri JORAJURIA (2025). « Les mariages au Québec en 2024 », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 29, n° 3, septembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-9. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/mariages-quebec-2024.pdf]

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Anne Binette Charbonneau et Elorri Jorajuria
Direction des statistiques sociodémographiques

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2025
ISSN 2563-0822

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction